

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00048 Numéro SIREN : 880 366 786 Nom ou dénomination : A.G.D. CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2023 sous le numéro de dépôt 11189

GREFFE DU TRIBUNAL

22 DEC. 2023

DE COMMERCE D'ARRAS

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

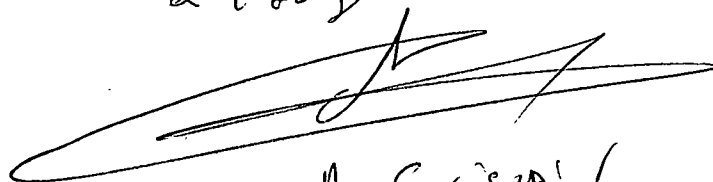
SASU AGD CONSULTING

46 rue HENRI DUQUESNE
62980 VERMELLES

APE : 8299Z

Siret : 88036678600015

*Certifié conforme
à l'original*



*A. Guisard
Président*

CABINET BUGNICOURT

Expert-Comptable inscrit au tableau de l'ordre de LILLE

62800 LIEVIN

Tél. 03 21 72 98 60

Fax. 03 21 72 56 05

Courriel. ph.bugnicourt@gmail.com

Web.

 Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	12
2. Détail des comptes	14
Bilan détaillé	16
Compte de résultat détaillé	18
Soldes intermédiaires de gestion	20
3. Liasse fiscale	22

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	624	296	327	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	624	296	327	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				1 200
Autres créances	1 799		1 799	1 029
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 410		22 410	42 541
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 209		24 209	44 770
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 833	296	24 537	44 770
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50	50
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 610	25 358
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 542	13 252
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 702	39 160
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	156	195
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 967	2 592
Dettes fiscales et sociales	1 711	2 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 835	5 609
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	24 537	44 770
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 835	5 609
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	25 275		25 275	28 570
Chiffre d'affaires net	25 275		25 275	28 570
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			25 275	28 570
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15 567	12 619
Impôts, taxes et versements assimilés			540	519
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			296	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			16 403	13 138
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 872	15 432
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)			8 873	15 432

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 331	2 180
Total des produits (I+III+V+VII)	25 276	28 570
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 734	15 318
BENEFICE OU PERTE	7 542	13 252
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

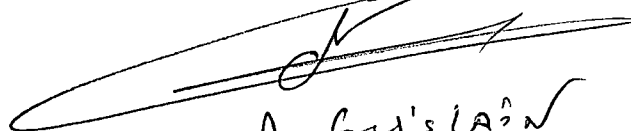
ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe

Certifié conforme
à l'original.



A. Guislain
Président

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AGD CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 24 537 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 542 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Matériel de bureau : 5 à 10 ans*

** Matériel informatique : 3 ans*

** Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		624		624
Immobilisations financières				
Total		624		624
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		296		296
Immobilisations financières				
Total		296		296
ACTIF NET				327

Capitaux propres

Capital social d'un montant de 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	840
Total	840

 Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

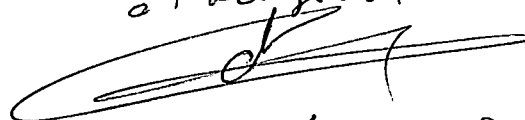
ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des comptes

certifié conforme
à l'original



A. GRISVAN

Président

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Matériel de bureau	623,75		623,75	
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		296,28	-296,28	
	623,75	296,28	327,47	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	623,75	296,28	327,47	
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients				1 200,00
				1 200,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445800 - Régularisation de TVA collectée				80,00
445801 - Régularisation de TVA déductibl				809,00
445856 - Tva déductibles à régulariser au	1 579,00		1 579,00	
445857 - Tva collectées à régulariser au b	80,00		80,00	
445860 - TVA sur factures non parvenues	140,00		140,00	140,00
	1 799,00		1 799,00	1 029,00
Divers				
Disponibilités				
512100 - Comptes en monnaie nationale	22 410,03		22 410,03	42 540,91
	22 410,03		22 410,03	42 540,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 209,03		24 209,03	44 769,91
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	24 832,78	296,28	24 536,50	44 769,91

Bilan détaillé

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	500,00	500,00
	500,00	500,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	50,00	50,00
	50,00	50,00
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	11 610,47	25 358,45
	11 610,47	25 358,45
Résultat de l'exercice	7 541,51	13 252,02
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 701,98	39 160,47
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - Associés - comptes courants	156,15	195,44
	156,15	195,44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	2 127,37	1 752,00
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	840,00	840,00
	2 967,37	2 592,00
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	1 331,00	2 180,00
	1 331,00	2 180,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - TVA à décaisser	380,00	442,00
445710 - TVA collectée		200,00
	380,00	642,00
Dettes fiscales et sociales	1 711,00	2 822,00
TOTAL DETTES	4 834,52	5 609,44
TOTAL PASSIF	24 536,50	44 769,91

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706000 - Prestations de services	25 275,00	100,00	28 570,00	100,00	-3 295,00	-11,53
	25 275,00	100,00	28 570,00	100,00	-3 295,00	-11,53
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	0,07				0,07	
	0,07				0,07	
Total	25 275,07	100,00	28 570,00	100,00	-3 294,93	-11,53
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
606400 - Achats fournitures administrative	197,08	0,78	170,37	0,60	26,71	15,68
622600 - Honoraires	1 576,44	6,24	1 460,00	5,11	116,44	7,98
622700 - Frais d'actes et contentieux	45,34	0,18	40,16	0,14	5,18	12,90
623400 - Cadeaux à la clientèle	805,00	3,18			805,00	
623800 - Divers (pourboires, dons courant			300,00	1,05	-300,00	-100,00
625100 - Voyages et déplacements	4 988,77	19,74	3 146,85	11,01	1 841,92	58,53
625300 - Forfait kilométriques	7 689,71	30,42	7 049,57	24,67	640,14	9,08
627800 - Prestations de services bancaire	264,40	1,05	252,00	0,88	12,40	4,92
628110 - Cotisations professionnelles			200,00	0,70	-200,00	-100,00
	15 566,74	61,59	12 618,95	44,17	2 947,79	23,36
Total	15 566,74	61,59	12 618,95	44,17	2 947,79	23,36
MARGE SUR M/SES & MAT	9 708,33	38,41	15 951,05	55,83	-6 242,72	-39,14
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
635110 - Contribut ⁿ économique territori	540,00	2,14	519,00	1,82	21,00	4,05
	540,00	2,14	519,00	1,82	21,00	4,05
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	296,28	1,17			296,28	
	296,28	1,17			296,28	
Autres charges						
658000 - Charges diverses gestion coura			0,49		-0,49	-100,00
			0,49		-0,49	-100,00
Total	836,28	3,31	519,49	1,82	316,79	60,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 872,05	35,10	15 431,56	54,01	-6 559,51	-42,51
Produits financiers						
768000 - Autres produits financiers	0,46		0,46			
	0,46		0,46			

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges financières						
Résultat financier	0,46		0,46			
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	8 872,51	35,10	15 432,02	54,01	-6 559,51	-42,51
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	1 331,00	5,27	2 360,00	8,26	-1 029,00	-43,60
695100 - credit impot mecenat			-180,00	-0,63	180,00	-100,00
	1 331,00	5,27	2 180,00	7,63	-849,00	-38,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7 541,51	29,84	13 252,02	46,38	-5 710,51	-43,09

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le 01/07/2022 et clos le 30/06/2023 Régime simplifié d'imposition X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: Adresse du siège social:

SASU AGD CONSULTING 46 rue HENRI DUQUESNE

SIRET 8 8 0 3 6 6 7 8 6 0 0 0 1 5 62980 VERMELLES

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

46 rue HENRI DUQUESNE

62980 VERMELLES

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit 0

Bénéfice imposable à 15 % 8 873 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Entreprises nouvelles Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies Zones franches d'activités Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case

dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

- du prestataire :

- du comptable : BUGNICOURT

7 rue JULES BEDART 62800 LIEVIN Tél : 03 21 72 98 60

- du conseil :

- du CGA ou du viseur conventionné :

- N° d'agrément :

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SASU AGD CONSULTING

du 01/07/2022

Adresse 46 rue HENRI DUQUESNE 62980 VERMELLES

au 30/06/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	805
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	805

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2023.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	805	– de l'exercice 2023.. ⑩	8 872
– de l'exercice précédent ⑩		– de l'exercice précédent ⑩	15 732
Nom et qualité du signataire		A VERMELLES , le 11/10/2023	
Signature ,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise <u>SASU AGD CONSULTING</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>46 rue HENRI DUQUESNE 62980 VERMELLES</u>											
Numéro SIRET* <u>8 8 0 3 6 6 7 8 6 0 0 0 1 5</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
										Exercice N clos le <u>30/06/2023</u>	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{	Fonds commercial*		010		012			
	incorporelles			Autres*		014		016			
	Immobilisations corporelles*				028	623	030	296	327		
	Immobilisations financières* (1)				040		042				
	Total I (5)				044	623	048	296	327		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052			
		Marchandises *				060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066				
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068		070				
			Autres* (3)		072	1 799	074		1 799		
	Valeurs mobilières de placement				080		082				
	Disponibilités				084	22 410	086		22 410		
	Charges constatées d'avance *				092		094				
	Total II				096	24 209	098		24 209		
	Total général (I + II)				110	24 832	112	296	24 536		
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120		500		
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126		50		
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)				131		132		11 610		
	Report à nouveau						134				
	Résultat de l'exercice						136		7 541		
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142		19 701		
Provisions pour risques et charges						Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166		2 967		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)				169	156	172		1 867		
Produits constatés d'avance						174					
Total III						176		4 834			
Total général (I + II + III)						180		24 536			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		623		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

Formulaire obligatoire (articles 303 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AGD CONSULTING

Néant ☐ *Exercice N clos le
30/06/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export		209		210			
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214			
		services*	intracommunautaires	217		218	25 275		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	25 275		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
		Variation de stocks (marchandises)*						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*							240		
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	15 566	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	540	244	540		
Rémunérations du personnel*							250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252		
Dotations aux amortissements*							254	296	
Dotations aux provisions							256		
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	16 403			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	8 872		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				280			
	Produits exceptionnels	(IV)				290			
	Charges financières	(V)				294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300			
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)				306	1 331		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	7 541		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 541	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	1 331		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
					Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	8 872	354		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356				
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	8 872	372			

62980 VERMELLES

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AGD CONSULTING

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	623	476	623
	Immobilisations financières	480	482	484	486	
TOTAL		490	492	623	496	623

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
	Fonds commercial	495	497	498	499	
	Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	
	Constructions	520	522	524	526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546	
	Matériel de transport	550	552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	562	296	566	296
TOTAL		570	572	296	576	296

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾	579		Régularisations	590	583
TOTAL				596	585
					597
					599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AGD CONSULTING

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 255
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	625
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU AGD CONSULTING															Néant ☒			
Exercice ouvert le : 01/07/2022 et clos le : 30/06/2023															Durée en nombre de mois 12			
DECLARATION DES EFFECTIFS																		
Effectifs moyens du personnel															376			
Dont apprentis															657			
Dont handicapés															651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105			
TOTAL 1															106			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143			
Subventions d'exploitation reçues															113			
Variation positive des stocks															111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153			
TOTAL 2															144			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Achats															121			
Variation négative des stocks															145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															150			
TOTAL 3															152			
IV Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																		
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117			
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)															022			
Effectifs au sens de la CVAE															023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															026			
Période de référence															024		/ /	
Date de cessation															186		/ /	

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

N° SIRET 8 8 0 3 6 6 7 8 6 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AGD CONSULTING

ADRESSE (voie) 46 rue HENRI DUQUESNE

CODE POSTAL 62980

VILLE VERMELLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

N° SIRET 88036678600015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AGD CONSULTING

ADRESSE (voie) 46 rue HENRI DUQUESNE

CODE POSTAL 62980

VILLE VERMELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SASU AGD CONSULTING
880366786 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

62980 VERMELLES

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SASU AGD CONSULTING
46 rue HENRI DUQUESNE
62980 VERMELLES

Numéro SIRET du principal établissement

88036678600015

Code APE

8299Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

46 rue HENRI DUQUESNE

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

62980 VERMELLES

Pays

FRANCE

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	8 872
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	8 872
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	8 872

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

A.G.D. CONSULTING
Société par actions simplifiées
Au capital de 500 euros
Siège social : 46 RUE HENRI DUQUESNE
62980 VERMELLES
N° SIREN : 880 366 786 – RCS ARRAS

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 11 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois,
Le onze octobre,
A dix-huit heures.

Arnaud GUISLAIN demeurant 46 RUE HENRI DUQUESNE à 62980 VERMELLES, associé unique de la société A.G.D. CONSULTING , a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes ;
- affectation du résultat et dividendes.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'associé unique de la société A.G.D. CONSULTING a approuvé les comptes de l'exercice 2023 (1er juillet 2022 au 30 Juin 2023) présentés lors de l'assemblée générale ordinaire au siège social.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7542.00 €, de la manière suivante :

- Au poste "autres réserves "	7 542 €
TOTAL REPORTE	19 151 €

D'autre part, l'associé unique décide du versement de dividendes pour l'exercice clos au 30 juin 2023, pour un montant brut de 10 800 euros à verser avant le 15 Novembre 2023 repris sur les réserves de la société après affectation du résultat.

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

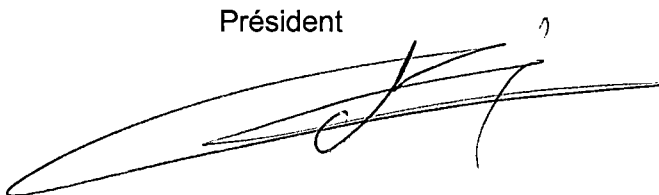
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès- verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Arnaud GUISLAIN

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned below the printed name and title.